

**La Crèche Les Muguets,
prône l'autonomie, la socialisation, l'épanouissement,
le rythme de chaque enfant.....**

1.L' Admission et la familiarisation

Une fois la confirmation de l'entrée de votre enfant à la crèche les Muguets, une visite est organisée avec les parents et le personnel PMS de la crèche. Cela permet aux parents de prendre connaissance des locaux, de l'équipe accueillante mais aussi leur permettre de rencontrer les autres parents.

Un premier entretien sera mis en place avec les parents et le personnel PMS afin de réaliser le dossier médico-social.

Par la suite, un second entretien sera mis en place avec les parents et la puéricultrice de référente. Cela permet aux différents intervenants de faire plus amples connaissances, de répondre aux différentes questions et également de dresser le portrait de l'enfant (habitudes de sommeil, repas,...).

La familiarisation permet de mettre en place la relation de confiance entre les parents, l'enfant et l'équipe accueillante.

Un schéma type vous sera proposé pour la familiarisation. Toutefois, la durée et l'organisation de la familiarisation peut varier en fonction des besoins de chaque enfant. Ces adaptations seront discutées en équipe et avec les parents.

La durée de cette familiarisation ne peut donc pas être définie au préalable étant donné que chaque enfant est différent .

Pendant cette familiarisation, il sera demandé aux parents d'apporter du linge de rechange, des langes.... vous trouverez en annexe la liste non exhaustive.

En dehors de cette liste, les puéricultrices seront amenées à demander aux parents d'apporter certaines choses pour le confort de l'enfant, exemples: chaussettes antidérapantes, chaussures pour le jardin,...

2. L'Organisation de la crèche « les Muguets »:

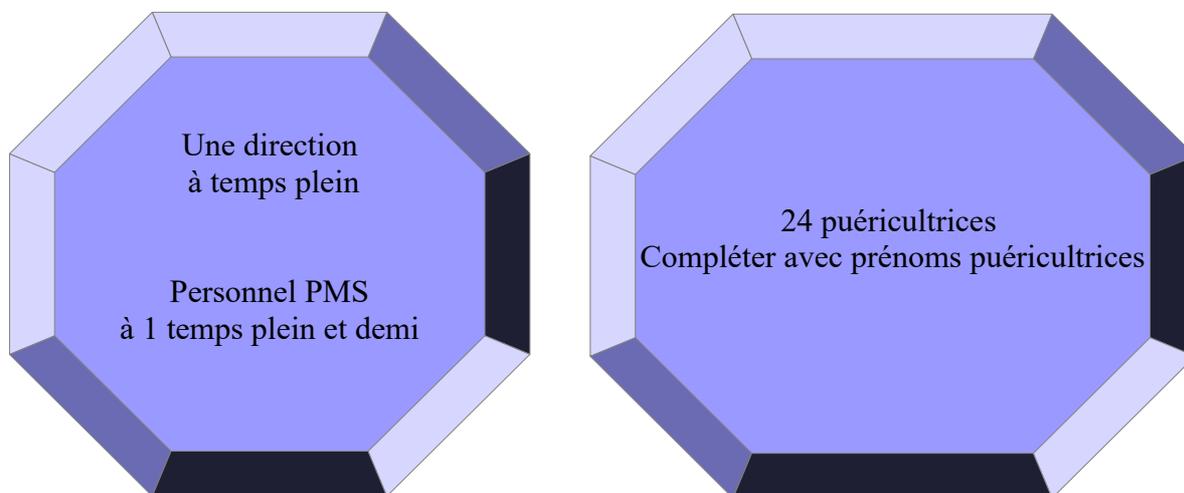
La capacité d'accueil de la crèche est de 84 places réparties comme suit:

- 3 sections pour les bébés, 3 sections pour les grands. Chaque section accueillera 14 enfants.

Le critère de passage d'un groupe à l'autre sera davantage le développement psychomoteur de l'enfant que l'âge de celui-ci.

Les schémas détaillés sont en cours d'élaboration.

L'équipe est composée de:



Cette équipe est complétée par du personnel de cuisine et du personnel pour l'entretien des locaux : compléter avec prénoms

La crèche « Le Muguets », comme les autres milieux d'accueil de l'enfant de la commune d'Anderlecht, est gérée par la directrice du service, Mme R. Pereira.

3. L'accueil au quotidien :

3.1. Systeme de référence

Le système de référence s'applique au sein d'une même section. Ainsi, dans chaque section, il y a 2 puéricultrices référentes. Chaque puéricultrice référente s'occupe d'un groupe de 5 ou 6 enfants. Lors de moments privilégiés tels que le change, les repas, ...la même puéricultrice est chargée d'accompagner l'enfant. Cela permet à l'enfant de se créer des repères afin d'être rassuré.

Ce système permet aussi une continuité entre la relation enfant- puéricultrice.

La puéricultrice référente est également la principale interlocutrice des parents. Nous tenons à préciser que toutes les puéricultrices qui travaillent dans la section dans laquelle l'enfant est accueilli ont une très bonne connaissance de tous les enfants.

Un petit groupe d'enfants assure également une meilleure connaissance de l'enfant .

Des puéricultrices relais seront également présentes et constituent un lien entre les sections (à développer en équipe).

3.2. La séparation et les retrouvailles

Il est demandé aux parents de prévoir un temps nécessaire pour l'accueil du matin et du soir afin qu'un compte rendu puisse être fait soit par les parents (comment s'est passée la soirée ? la nuit ? à quelle heure a -t-il mangé ?,...) soit par les puéricultrices (comment s'est passée la journée ? a-t-il bien mangé ? combien de temps a-t-il dormi,...).

En effet, ces moments sont très importants, la (les) puéricultrice(s) veillent à être disponibles et à l'écoute des parents et de l'enfant.

Il est proposé aux parents d'apporter une photo des membres de la famille pour pouvoir rassurer l'enfant en cas de besoin.

3.3. Le doudou et la tétine

Les doudous et les tétines dans les sections des plus grands sont accessibles aux enfants. Pour les plus petits le doudou est principalement dans le lit de l'enfant.

Lors de moments particuliers (repas,..) ou d'activités, il est demandé aux enfants de déposer leur doudou dans les pochettes prévues à cette effet.

4. Une journée à la crèche

4.1.L'accueil

A l'arrivée de l'enfant, il est demandé aux parents de le débarrasser de son manteau, ses chaussures,... des casiers nominatifs sont à votre disposition pour les affaires personnelles de l'enfant.

Des tables à langer y sont également à la disposition.

Nous tenons à rappeler qu'il est important de mettre des vêtements adaptés aux enfants, exemple: Un jogging, caleçon, legging, t-shirt, sous- pull,chaussons, chaussettes antidérapantes... Pour permettre à l'enfant de se sentir à l'aise et en sécurité pour explorer le monde qui l'entoure.

Le matin, l'accueil se fait jusque 8h dans la section des « bébés » au premier étage et il se poursuit dans chaque section jusque 9h30. L'horaire des puéricultrices ne nous permet pas de faire l'accueil de chaque groupe d'enfants. Cette pratique permet aux enfants d'être en contact avec les puéricultrices de l'autre groupe. Ce qui familiarise l'enfant avec toutes les puéricultrices qui seront susceptibles de s'occuper de l'enfant.

4.2.Les repas

Les menus proposés aux enfants ont été établis avec le partenariat d'une diététicienne de l'ONE(Office de la Naissance et de l'Enfance). Une grande diversification au niveau du goût et des saveurs a été privilégiée, tels que de la baguettes, du camembert, du cramiq...)

Un goûter festif est néanmoins maintenu une fois par semaine pour les éventuels anniversaires, départ à l'école, ... avec la confection de crêpes, cakes, gaufres.

4.2.1.Chez les petits 3 mois à 18 mois environ

Il est demandé aux parents de donner le premier biberon ou le petit déjeuner à la maison, pour permettre à la puéricultrice d'effectuer l'accueil individuellement mais aussi de ne pas être interrompue lors de l'administration d'un biberon pour accueillir un enfant.

Le rythme de l'enfant est privilégié, en effet, dès que l'enfant montre des signes de faim, la puéricultrice proposera un biberon.

L'introduction des aliments passe par trois stades: moulu, écrasé et en morceaux.

Le rythme des repas varie selon les enfants. L'introduction des aliments solides se fera d'abord par les parents.

En cas d'allergies alimentaires, il est demandé aux parents d'informer l'infirmière ainsi que les puéricultrices au moyen d'un document fait par le médecin.

Le régime alimentaire pour des raisons philosophique est respecté par l'équipe.

4.2.2. Chez les grands de 18 mois à 3 ans

Le repas est un moment privilégié et convivial.

Les enfants prennent le repas en deux groupes, ils ont le choix quant à leur place à table.

Le système du self service est mis en place. Les enfants prennent leur assiette et se servent. Les puéricultrices invitent les enfants à goûter chaque aliment, les enfants ne sont jamais forcés à manger. Ils mangent à leur rythme et selon leur appétit. Le repas se termine par de l'eau.

L'enfant recevra au moins un fruit par jour.

Le menu de la semaine est affiché sur la porte de chaque salle. Ce menu peut être modifié en fonction des livraisons.

4.3. Les soins

Les moments de changes, de soins de nez, de petits bobos, ... sont des moments privilégiés, d'échange et d'intimité entre la puéricultrice de référence et l'enfant. Chez les grands, le brossage des dents est également mis en place.

4.4. Le sommeil

4.4.1. Chez les petits

Dès que l'enfant montre des signes de fatigue, des moments de sieste lui seront proposés.

Chaque enfant a son lit ou son lit hamac avec sa couverture, son doudou, sa tétine....

L'enfant sera couché sur le dos.

Il est proposé aux parents d'aménager le lit de leur enfant lors de la familiarisation.

4.4.2. Chez les grands

La sieste est organisée de 12 à 14h. Chaque enfant a son lit hamac (avec sa couverture, son doudou, sa tétine), positionné au même endroit. Chaque enfant se réveille selon son rythme.

Le sommeil n'est pas obligatoire mais il est demandé aux enfants de rester calme pendant ces heures par respect pour les enfants qui dorment mais aussi pour pouvoir se ressourcer.

Nous insistons sur le fait que nous ne permettons pas aux parents de venir chercher les enfants pendant le temps de sieste de 12h30 à 14h. Ceci afin de respecter ce moment de repos.

4.5. Les moments de jeux et d'activités

Les moments de jeux permettent aux enfants de s'épanouir, de développer leur motricité, leur autonomie,...

Les puéricultrices aménagent l'espace de sorte que chaque enfant y trouve son intérêt.

Les puéricultrices proposent plusieurs jeux : bouteilles musicales, dînette, ballons, jeux avec de la farine pour les tous petits... la puéricultrice est toujours présente.

Certaines activités sont également proposées par les puéricultrices : peinture, pâte à sel, bricolage, piscine à pâtes à eau, ateliers cuisines, ... Nous ne forçons jamais un enfant à participer à une activité.

A développer en équipe

4.6. Psychomotricité:

Les ateliers de psychomotricité servent à travailler et à améliorer la motricité globale de l'enfant(marcher aisément, courir, sauter , lancer- attraper un objet,..... ces séances peuvent être adaptées en fonction des besoins spécifiques de certains enfants.

A développer en équipe

5. Passage d'une section à l'autre

Les puéricultrices informent les parents du passage de leur enfant vers une nouvelle section. Pour cette étape, une période de familiarisation/stage sera également organisée.

A développer en équipe

6. Les sorties au jardin

Dès que le temps le permet, les enfants sortent au jardin. Il est demandé aux parents d'apporter un chapeau, des lunettes ainsi qu'une protection solaire.

En tout temps, il est demandé aux parents, d'apporter des chaussures adaptées au jardin.

7. La bibliothèque

Une fois par mois, le personnel de la Bibliothèque communale apporte des livres pour les enfants de la crèche.

8. La ludothèque

Un partenariat a également été mis en place avec une ludothèque qui apporte des jouets pour les enfants de tout âge.

9. Le théâtre

Une fois tous les 3 ans, une représentation est organisée au sein de la crèche par le biais de l'ONE.

10.L'acquisition de la propreté

Chaque enfant a son rythme, en effet, il n'y a pas d'âge idéal pour devenir propre.

Il est souhaitable de commencer à proposer à l'enfant d'aller sur « le pot » à la maison et ensuite informer les puéricultrices. Il est demandé aux parents d'apporter du linge de rechange en suffisance .

Si cette étape est vécue comme prématurée , celle-ci sera postposée le temps qu'il faudra.

Une bonne collaboration entre parents-puéricultrices est nécessaire lors de cette étape.

11.Le travail en équipe

11.1.Les réunions d'équipe

Des réunions d'équipe sont organisées pour les puéricultrices.

Des réunions mensuelles sont également organisée entre la direction des crèches, les infirmières et assistantes sociales des autres crèches communales de Anderlecht.

Les réunions avec les puéricultrices se font une fois par semaine avec l'infirmière et l'assistante sociale.

Lors de ces réunions plusieurs thèmes sont abordés :

- le projet d'accueil
- l'amélioration de la qualité d'accueil
- les enfants
- ...

le but est d'offrir un espace d'écoute, d'échange entre les différents intervenants.

12.Les formations

Dans le soucis d'améliorer la qualité de l'accueil, des formations sont proposées à toute l'équipe accueillante par le biais de l'ONE et d'autres organismes.

Les formations sont réalisées afin de compléter, d'actualiser nos connaissances.

Deux journées pédagogiques sont également mises en place afin de re-questionner nos pratiques de tous les jours.

13.L'accueil des stagiaires

Chaque année, la crèche accueil des stagiaires puéricultrices et auxiliaires de l'enfance de différentes écoles.

14. Le départ à l'école

Le départ pour l'école est un moment important pour l'enfant, les parents et les autres enfants de la crèche.

L'équipe sera là pour écouter, soutenir les familles.

Le dernier jour, une petite fête est organisée pour dire au revoir. L'enfant peut y recevoir un album photo rappelant son séjour à la crèche.

Il sera expliqué aux autres enfants que le copain part à l'école afin de se préparer à cette absence.

15. Partenariat avec les parents

Nous travaillons exclusivement avec les parents à cet effet, plusieurs réunions sont organisées, exemple: à l'entrée de l'enfant, bilan après quelques mois, passage d'une section à l'autre, réunion à la demande de la puéricultrice de référence ou d'un parent sur un sujet précis,...

Un goûter annuel est organisé une fois par an, où les parents peuvent nous faire partager un plat de leur pays d'origine.

Pour les parents qui parlent pas le français ou très peu, nous faisons appel à des interprètes de l'asbl SETIS pour préparer au mieux l'entrée de l'enfant mais aussi tout au long de son séjour.

Ce qu'il faut apporter

- une tétine
- un t-shirt avec l'odeur de papa ou maman ou un doudou
- une couverture
- des vêtements de rechange: bodys, t-shirts, pantalon, chaussettes,
- 2 ou 3 biberons
- une boîte de sérum physiologique
- un mouche bébé (type poire)
- un thermomètre
- une crème pour le siège exemples: dermocreme, daktozin, néocutigénol,.....
- une boîte de perdolan
- un paquet de langues à renouveler
- un petit carnet de communication (en fonction de la puéricultrice de référence et des parents)

Lors de l'adaptation de votre enfant, il vous sera proposé d'aménager le lit de votre enfant.
Exemple: contour de lit, veilleuse, une petite musique.